



Ecole primaire des Chevillettes

Membres du Conseil d'école présents

- **Enseignants** : Mmes Jaudaux, Leloup, Morlet, Berthot, Thoret, Chausset M. Marmoret, Belin et M. Christelbach
- **Parents d'élèves élus** : Mmes Lussiana et Brizard
- **A.T.S.E.M** : Mme Lemetayer
- **Mairie** : Mme Lacorne, Adjointe aux affaires scolaires
Mme Hainaut, Conseillère municipale
- **D.D.E.N** : M. Talpin

Absents excusés

- **I.E.N** : M. Dantel
- **Parents d'élèves élus** : Mme Le Reste et M. Blaitry

Année 2017/2018

Jeudi 7 juin 2018

Effectif prévisionnel de rentrée scolaire

Actuellement, 125 élèves répartis ainsi : 47 en maternelle et 78 en élémentaire

Elèves quittant l'école : **14 CM2 partent en 6^{ième}, Collège Paul Langevin**
14 radiations sèches

Causes invoquées par les familles :

- ✚ Recherche d'emploi dans une région plus attractive.
- ✚ Déménagement pour une amélioration de leur habitat.
- ✚ Changement de famille d'accueil, donc de secteur géographique.
- ✚ Inscription scolaire dans d'autres communes.
- ✚ Inscription vers un établissement privé.
- ✚ Scolarisation en établissement spécialisé, décision M.D.P.H.

BAISSE DES EFFECTIFS



Inscriptions réalisées: **6**

Effectif prévisionnel attendu : **103 élèves en septembre prochain.**

Question de M. le D.D.E.N : Prévoit-on des modifications de secteur géographique au sein de la commune compte tenu d'une baisse significative d'inscriptions ? Mme Lacorne répond non. *Il convient de ne pas créer de déséquilibres entre les deux écoles de Fourchambault. Elle ajoute que si les effectifs ne devaient guère évoluer, une fermeture de classe sera vraisemblablement à envisager.*

Question d'un parent d'élève : N'apparaît-il pas inconcevable d'imaginer que des parents pourraient choisir un établissement plutôt qu'un autre ?

Mme Lacorne, adjointe aux affaires scolaires en convient. Toutefois, elle réaffirme qu'une refonte de la carte scolaire de la commune n'est pas d'actualité. « Ce serait à terme déshabiller Pierre pour habiller Paul ! » Elle rappelle aux membres du Conseil d'école que la réhabilitation des logements de la Rue du Pont pourrait être une ressource démographique pour l'école.

M.Talpin, D.D.E.N explique que les effectifs de l'école des Chevillettes sont à la peine. Les arrivées de petits ou tout-petits sont localement peu fréquentes. Il en existe néanmoins sur la commune mais ils sont fléchés vers l'autre école. Une refonte de la carte scolaire serait la bienvenue.

Si les inscriptions réalisées pour l'instant ne plaident pas en faveur d'effectifs conséquents, le Directeur de l'école formule néanmoins le vœu que le site des Chevillettes s'inscrive dans un fonctionnement pérenne. Il précise que les choix municipaux en termes d'aménagement, d'équipement ou encore de défense du site des Chevillettes ont toujours été en faveur de l'école. Si les familles font le choix de quitter Fourchambault pour des raisons liées à l'emploi ou à l'amélioration de leur habitat, il convient de reconnaître que la baisse de la démographie scolaire est réelle tant sur le bassin de Nevers que sur l'ensemble du département. Cette problématique n'est donc pas que fourchambaultaise.

Le Directeur précise que les six classes qui composent actuellement la répartition des élèves sont à l'évidence le seuil qu'il convient de ne pas réduire, notamment dans une école fusionnée qui réunit tous les niveaux de la petite section au Cm2.

Organisation des classes en septembre 2018

Classe de TPS/PS/MS	15 élèves	Mme Berthot
Classe de MS/GS	23 élèves	Mme Thoret
Classe de CP	08 élèves	Mme Jaudaux
Classe de CE1	15 élèves	Mme Ruiz Friot
Classe de CE2/CM1	22 élèves	M. Marmoret
Classe de CM2	20 élèves	Mme Morlet
P.M.Q.C		Mme Leloup
	103 élèves	

Le directeur précise qu'il s'agit d'une prévision évolutive donc modifiable en fonction des inscriptions à venir le cas échéant. Les listes des élèves répartis par classe seront affichées vers la fin août.

Nouveaux horaires de l'école

Le Directeur de l'école informe les membres du Conseil d'école que Mme la DASEN a validé l'organisation du temps scolaire pour la rentrée 2018 en conformité aux dispositions réglementaires en vigueur. (Réf : Article D521-12 du code de l'éducation et consultation du Comité Départemental de l'Education Nationale du 09 mars dernier)
En conséquence les nouveaux horaires de l'école des Chevillettes seront les suivants en septembre prochain.

Jours d'école	Matin	Après-midi
LUNDI	8h20 à 11h30	13h20 à 16h10
MARDI	8h20 à 11h30	13h20 à 16h10
JEUDI	8h20 à 11h30	13h20 à 16h10
VENDREDI	8h20 à 11h30	13h20 à 16h10

L'ouverture des grilles prévue 10 mn avant la classe, soit 8h10 le matin et 13h10 l'après-midi.

Mme Lacorne précise qu'une information sera réalisée dans le prochain bulletin municipal et qu'un document sera également diffusé auprès des familles avant les congés d'été.

Vie de l'école

Sortie scolaire des CP et CE1/CE2

Mme Jaudaux présente le projet qui avait été retenu en partenariat avec la Maison de la Nature et de la Faune sauvage à Sauvigny les bois. Une journée pensée autour de la préservation des équilibres naturels propres à la faune sauvage. Une scénographie appropriée au jeune public, propose une présentation de la faune, de la flore, et souligne l'importance de cette biodiversité. Des sentiers aident à la découverte de ces milieux et fournissent des initiations à la reconnaissance d'essences d'arbres et d'indices de présence d'animaux.

Si la journée s'est bien déroulée pour le plus grand nombre, il convient toutefois de constater que certains élèves ont pu se faire remarquer par des attitudes désagréables et des comportements incorrects. Ce constat traduit malheureusement la nécessité de devoir retravailler des valeurs liées au respect pour un vivre ensemble souhaité de meilleure qualité.



Actions autour de la journée du 8 mai

Mme Morlet rappelle que sa classe a participé à la vente des bleuets pour cette journée commémorative. Si le projet avait été travaillé au sein de la classe, l'enseignante souligne la participation importante d'une quinzaine d'élèves avec leur famille le jour de la cérémonie. Elle précise également que l'association des anciens combattants reversera une partie de la collecte réalisée au profit de l'école très prochainement. Mme Morlet propose que ces fonds soient orientés vers le compte de l'A.P.E.C qui pourra ensuite s'en servir pour financer des équipements spécifiques pour l'établissement scolaire.

Projet « Frimousse »

Mme Morlet présente le projet dans lequel sa classe a pu travailler sur le versant de la solidarité. D'une activité pédagogique et solidaire de loisirs créatifs, en fabriquant des poupées dites « Frimousse », les élèves ont sinon découvert, pu réfléchir sur la situation des enfants dans le monde. Le sens et les enjeux d'une éducation au regard bienveillant sur les droits des enfants et notamment les actions de l'UNICEF, leur ont permis d'une part de valoriser leur talent de créateur et d'autre part d'aider concrètement les enfants du monde en vendant leurs réalisations au profit de l'UNICEF.

Escrime

M. Belin explique que le projet Escrime a été un succès auprès des élèves de CE2. Chaque jeudi matin, la découverte et la mise en œuvre de ce sport à « la Botte de Nevers » a favorisé le sens du respect, respect de l'adversaire, de l'arme et du site. Les valeurs sportives ainsi mises à profit, permettaient de travailler chez les enfants la précision du geste, la coordination, la tonicité et la vitesse d'exécution.

Même s'ils ont pratiqué « l'escrime bouteille », l'intérêt pour l'activité menée associé au comportement des enfants et à leur satisfaction, incite inévitablement à poursuivre ce dispositif pour l'année prochaine.



P.M.Q.C

Mme Leloup, enseignante P.M.Q.C (Plus de Maître Que de Classe) explique avoir travaillé avec le cours préparatoire, les grande sections et le Ce1/Ce2 sur l'ensemble de l'année scolaire. Le bilan est positif ; l'objectif premier étant de réduire les inégalités en apportant une aide renforcée aux populations scolaires les plus fragiles. Le dispositif "plus de maîtres que de classes" vise d'abord à prévenir les difficultés d'apprentissage des élèves ou à y remédier si certaines sont déjà installées, pour leur permettre de maîtriser les compétences indispensables à l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

L'action au sein de l'école était prioritairement centrée sur l'acquisition des instruments fondamentaux de la connaissance (expression orale et écrite) et de la méthodologie du travail scolaire.

Equipement informatique

M. Christelbach, Directeur de l'école et l'ensemble de la communauté éducative, remercient la municipalité pour la dotation d'équipement numérique qui profitera aux deux sites des Chevillettes dès la rentrée prochaine. L'investissement réalisé contribuera au projet d'une société de l'information et de la communication pour tous en initiant, en partenariat avec les collectivités et différents acteurs, des actions pour généraliser les usages et développer les ressources numériques au sein de l'éducation. **Cette réelle intention promeut à l'évidence une formation des élèves à maîtriser les outils numériques et prépare le futur citoyen à vivre dans une société dont l'environnement technologique évolue constamment.**

Ecole maternelle : Installation d'une armoire de brassage associée à une distribution d'internet dans chaque classe, acquisition de deux ordinateurs avec écran 22'.

Ecole élémentaire : Acquisition de trois ordinateurs avec écran 22' et dotation de 15 tablettes Apple avec réception wifi.

Coopérative scolaire

M. Marmoret, mandataire explique que le principe d'une participation demandée aux familles pour chaque sortie scolaire a été plébiscité par l'ensemble des familles. Le fléchage d'une participation financière pour une dépense connue semble correspondre aux attentes parentales.

A noter que les adhésions annuelles qui avaient été fixées à 5 euros par élève ont concerné 2/3 des élèves inscrits à l'école.

La situation comptable au jour d'aujourd'hui laisse apparaître un solde de 9700 euros, soit un excédent par rapport à l'année précédente de 1540 euros.

Compte tenu de ce constat, l'équipe enseignante prévoit la mise en place d'un projet collectif pour l'ensemble de l'école en début d'année scolaire.



A.P.E.C (Association des Parents d'Elèves des Chevillettes)

Mme Brizard, Présidente de l'A.P.E.C informe les membres du Conseil d'école que l'ensemble des actions réalisées cette année permettra de financer un ou plusieurs projets soit pour cette fin d'année scolaire, soit pour la prochaine rentrée. Elle précise attendre de la part de l'équipe enseignante des propositions en ce sens. Elle remercie également l'ensemble des familles qui par leur participation aux manifestations organisées, permettent de faire vivre l'école et d'en améliorer le quotidien. Elle souhaite à tous de bonnes vacances.

Changement de direction



M. Christelbach informe les membres du Conseil d'école qu'il ne sera plus Directeur de l'école des Chevillettes à la rentrée prochaine. Il quitte l'Académie de Dijon pour celle de Clermont-Ferrand et sera Directeur d'une école dans la communauté de commune de Vichy.

L'école des Chevillettes sera dirigée par Mme Ruiz Friot nouvellement nommée dans le département de la Nièvre. Elle sera désormais votre principale interlocutrice pour tout ce qui concerne l'école. Nous sommes déjà en étroite collaboration pour préparer la rentrée dans les meilleures conditions.

« Après six années passées « Aux Chevillettes », je partirai évidemment avec beaucoup de souvenirs. Je souhaite souligner plus particulièrement la qualité des relations professionnelles vécue avec mes collègues. C'est un ressenti fort qui valorise un réel esprit d'équipe, des enseignantes et enseignant compétents, des collègues sur qui compter. Dans une vie professionnelle, il y a des gens qui comptent : ceux-là en sont. Je leur dis merci. »

« Remerciements particuliers à l'ensemble de l'équipe municipale pour le soutien et le climat d'écoute agréable qui permirent le plus souvent de construire et d'avancer sur de multiples sujets concernant la vie de l'école. Je formule le vœu que cela se poursuive avec ma collègue nouvelle directrice. »

« Je remercie les A.T.S.E.Ms, qui font un travail remarquable à nos côtés car notre métier serait certainement plus difficile à mettre en œuvre sans leur aide précieuse. »

« Je remercie M. Talpin et Mme Bouillin, D.D.E.N de nous avoir assisté et parfois conseillé lors des Conseils d'école. Une fonction méconnue mais pourtant ô combien nécessaire. »

« Je souligne également l'investissement de l'ensemble de la communauté parentale et plus particulièrement celle des parents d'élèves élus. Je sais que Mme Brizard, Présidente de l'A.P.E.C sera encore aux Chevillettes pour une année scolaire. Certainement faudra-t-il être attentif à transmettre l'envie de poursuivre dans un mandat électif auprès d'autres parents. Merci à vous. »

« Je n'oublie pas l'équipe de circonscription SN2 avec laquelle un travail sérieux associé à un climat de confiance ont permis de faire vivre le service public d'éducation dans les meilleures conditions. »

*« Je souhaite à tous de bonnes vacances et une agréable rentrée scolaire.
et... encore de belles années à l'école des Chevillettes ! »*

Clôture de la séance à 20h00

Secrétaire de séance
Mme Jaudaux

Président de séance
M. Christelbach